

PV de l'Assemblée Générale de l'APERRE du 4 octobre 2012

Ouverture de l'assemblée à 19 h 34

La Présidente du comité, Priska Monnard, préside l'assemblée. 10 membres de l'association sont présents sur 269 familles, ainsi que Monsieur Jaquet, municipal de Rolle.

Les familles suivantes se sont excusées:

Aepli d'Essertines
Chevalley de Rolle
Chantrier de Rolle
Walter de Rolle
Debrot de Rolle
Dubois de Rolle
Favre de Rolle
Gervasoni de Rolle
Hediger de Rolle
Messerli de Gilly
Perdrizat de Perroy
Poulin de Vinzel
Safi de Rolle
Vollenweider de Rolle

Ainsi que les municipalités de Perroy, Tartegnin, Luins et Dully.

Le comité ne relève aucune modification ou remarque concernant l'ordre du jour.

1. Le PV de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2011 est adopté à main levée à l'unanimité.

2. Rapport d'activités

Il est lu par les membres du comité, qui remercient le Sésame, et la commune de Rolle, pour la mise à disposition de la photocopieuse et des locaux. Remerciements également aux Ecoles de Rolle pour la distribution du courrier.

3. Le rapport de la trésorière

Nathalie Stanco, trésorière du comité, lit le rapport de l'exercice du 1er août 2011 au 31 juillet 2012:

Revenus

Nos membres paient une cotisation inchangée de Frs. 30,00 par année scolaire pour un montant total de CHF 8.070,00 pour 2011/2012. Les deux trocs ont apporté un bénéfice de CHF 861,95, et la vente de DVDs de la conférence du Docteur Revol un bénéfice de CHF 363,20.

Dépenses

Comme chaque année, le poste le plus important est le versement de l'Association des parents d'élèves de Rolle et environs (APERRE) à l'Association des parents d'élèves du canton de Vaud, pour un montant de CHF 20,00 par famille membre. Pour cet exercice 2011/2012, une somme de CHF 5.420 a été versée. Ce montant sert à financer le bulletin qui paraît quatre fois par année et qui est envoyé aux membres de l'APERRE. Ce montant contribue également à la gestion du secrétariat cantonal.

Les provisions créées en faveur du mini-passeport vacances ont été utilisées à raison de CHF 980,80.

Les bricolages de Noël ont coûté CHF 252,75.

Le bénéfice de nos diverses activités nous a permis d'offrir à nos membres une réduction pour le spectacle 'Comment élever un ado d'appartement', montant reversé au casino-théâtre de Rolle à raison de CHF 100,00.

Nous avons également participé à la première édition du Bal des promotions de juillet 2012, pour un montant de CHF 500,00.

Avec un total des revenus de CHF 9.677,50 et des dépenses de CHF 9.608,55, nous annonçons un bénéfice de CHF 68,95 pour clôture de l'année 2011/2012.

4. Rapport des vérificateurs des comptes et adoption de ceux-ci

Sylvie Lebaz lit le rapport des vérificateurs. Elle est assistée dans ses fonctions par Roberta Poulin et Laurence Dubois (suppléante).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée aux vérificatrices et à la trésorière.

Un appel est fait pour la reprise de cette fonction. Emmily Vasquez et Karin Mueller se présentent et sont chaleureusement applaudies.

5. Election du comité

Catherine Safi et Anne-Claire Aepli démissionnent du comité.

La Présidente les remercie chaleureusement pour leur contribution et engagement au sein du comité.

Le comité pour l'année scolaire 2012/2013, est composé de Priska Monnard, Rodène Zingg, Nathalie Stanco, Jennifer Ludford, et Annika Walder.

Il est réélu à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

Le comité ne note aucune proposition individuelle écrite.

En ce qui concerne les effectifs du comité, le comité lance un appel pour :

1. aider dans l'organisation du souk et du bricolage de Noël. Le comité confirme que ces activités sont reprises au sein du comité mais qu'il a besoin d'aide pour les prochaines éditions.
2. prendre la relève du troc pour l'année scolaire suivante
3. la mise à jour et échange de la liste des membres avec l'APE-Vaud

Le comité précise que, pour répondre à ces appels, il n'est pas nécessaire de participer au comité.

Le comité informe ses membres que la cheffe du département, DFJC, Anne-Catherine Lyon, propose de participer à la séance du 6 novembre 2012 du conseil d'établissement à Rolle. Elle y abordera les questions préparées par les représentants des parents (du conseil d'établissement). Les membres de l'APERÉ sont invités à consulter les informations pratiques sur le site internet de l'Aspaire.

La séance est levée à 20h30 par Priska Monnard qui remercie tout le Comité. Elle invite l'assemblée à écouter Monsieur Blaser, directeur de l'établissement que le comité remercie d'avoir préparé ses réponses aux questions préalablement posées au sujet de HarmoS, LEO et PER, par l'intermédiaire de l'APERÉ et, ensuite, partager le verre de l'amitié.

Pour le comité,

Jennifer Ludford